Hermance, le 4 novembre 2026

CONCERNE : Convocation officielle Assemblée générale ordinaire annuelle du FC Coheran

Chers membres,

L'assemblée générale ordinaire annuelle du FC Coheran se tiendra le **lundi 7 décembre 2026 à 19h30** à la buvette du stade des Tattes.

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée générale
2. Signature de la feuille de présence
3. Rapport du président
4. Rapport du Responsable Juniors
5. Rapport du Trésorier
6. Rapport des vérificateurs des comptes du FC Coheran pour la saison 2025-2026
7. Désignation des deux vérificateurs des comptes du FC Coheran pour la saison 2026-2027
8. Élection du président & du comité
9. Propositions individuelles & divers
10. Clôture de l'assemblée

Pour rappel, la présence lors de cette assemblée est obligatoire pour les membres de la 1ère équipe,2ème équipe, Seniors +30 & +40.

Les propositions des membres pour l'assemblée générale annuelle doivent être transmises avant le 30 novembre au comité central par le biais de l'adresse email, contact@fccoheran.ch.

Patrick Böhling

Président FC Coheran